



## Choisissez un établissement de l'Adapei de Loire-Atlantique comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage

Au sein de l'Adapei, 1 213 travailleurs handicapés d'ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) bénéficient d'un travail adapté à leurs compétences, d'un accompagnement social et de formations.

De plus, 417 adolescents et jeunes adultes handicapés intellectuels sont accompagnés dans nos établissements et services IME (Instituts Médico-Educatifs). Ces jeunes bénéficient d'un enseignement adapté et d'ateliers éducatifs et d'éveil, pour une entrée réussie dans la vie d'adulte et le monde professionnel.

## Verser votre taxe d'apprentissage à un ESAT ou un IME de l'Adapei de Loire-Atlantique

### C'est nous permettre...

- De professionnaliser les personnes en situation de handicap en développant leurs compétences métiers,
- De sécuriser les parcours professionnels par la réalisation de formations,
- D'accompagner nos projets de développement : investissements matériels (mobiliers, équipements technologiques, informatiques, logiciels, audiovisuel...) pour garantir aux travailleurs handicapés les meilleures conditions pédagogiques, éducatives et techniques possibles.

### C'est pour vous...

- Affirmer votre démarche d'entreprise socialement responsable engagée pour une société inclusive et solidaire,
- Contribuer à la valorisation sociale des compétences de personnes en situation de handicap,
- Soutenir l'égalité des chances des personnes handicapées.

## Informations pratiques

En versant votre taxe d'apprentissage à l'un de nos établissements, vous faites ainsi d'une obligation légale un acte solidaire et vous contribuez à l'insertion sociale, professionnelle et le maintien dans le travail de personnes en situation de handicap

Les ESAT et les IME de l'Adapei de Loire-Atlantique sont habilités à percevoir la taxe d'apprentissage pour la catégorie A au titre du barème (hors quota).

Taxe d'apprentissage 2016 0,68 % masse salariale 2015 (base brute sécurité sociale)			
51 %	Quota 26 %	Barème (hors quota) 23 %	
Réservé à la région	Réservé aux CFA	Catégorie A Niveaux III, IV et V 65 %	Catégorie B Niveaux I et III 35 %
		Bac+2 et -	Bac+3 et +



## Une démarche simple

- Remplissez le bordereau destiné à votre Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA), en indiquant la somme que vous souhaitez attribuer au titre de la catégorie A du Hors Quota
- Précisez sur ce même bordereau que cette somme est attribuée à : nom de l'ESAT + adresse ou nom de l'IME + adresse (voir au verso)
- Envoyez à votre OCTA

Date limite du versement pour 2016 : 28 février 2017

## Les établissements de l'Adapei habilités à percevoir la taxe d'apprentissage :

0441009H :	IME Les Dorices – Av. des Papillons Blancs – 44330 Vallet
0441582F :	IME Ancenis – 150 rue des Fresnes – BP 103 – 44153 Ancenis
0441585J :	IME Les Perrières – 25 rue Henry de Montherlant – 44110 Châteaubriant
0441588M :	IME Les Barbussières – 22 Les Barbussières – 44680 St-Hilaire-de-Chaléons
0441594U :	IME Pôle Nantais – Site Ar Mor – 20 rue J.-Jacques Rousseau – 44800 St-Herblain
0441597X :	IME Pôle Nantais – Site La Bauche du Rouet – 33 rue des Papillons 44840 Les Sorinières
0441649D :	IME Blain – 30 rue de la Goupillais – BP 74 – 44130 Blain
0442822D :	ESAT du Pays d'Ancenis – 440 rue Lavoisier – BP 40113 – 44153 Ancenis
0442821C :	ESAT Les Ateliers Blinois – 24 route du Château d'Eau – BP 62 – 44130 Blain
0442823E :	ESAT Les Ateliers de la Mée – 43 rue d'Ancenis – BP 162 – 44110 Châteaubriant
0442824F :	ESAT Nantest – 1 rue de la Garde – CS 33503 – 44335 Nantes
0442825G :	ESAT Catouest – Rue Bobby Sands – CP 3213 – 44805 St-Herblain
0442826H :	ESAT Les Ateliers de la Cholière – 83 av. Antoine Pécot – 44700 Orvault
0442827J :	ESAT Les Ateliers du Landas – 64 rue de la Classerie – 44400 Rezé
0442828K :	ESAT Biocat – 3 chemin des Haies – 44190 Gétigné
0442829L :	ESAT Les Iris – 3 rue Clémence Lefevre – 44450 St-Julien-de-Concelles
0442830M :	ESAT Legé – 28 rue du Puits Neuf – 44650 Legé
0442831N :	ESAT Horticat – 24 rue du Pas de la Haie – 44320 Chaumes-en-Retz
0442832P :	ESAT Hors-Les-Murs – 53 rue Russeil – 44000 Nantes



### Pour tout renseignement :

Christelle BOURGEOIS  
Tel : 02 51 84 38 64  
Mail : c.bourgeois@adapei44.asso.fr

### Découvrez également nos prestations (espaces verts, sous-traitance, restauration, numérisation...)

Tel : 06 70 98 82 09  
Site : [www.esatco.fr](http://www.esatco.fr)



## Faites de la taxe d'apprentissage un acte solidaire !



La taxe d'apprentissage est un impôt dû par toutes les entreprises exerçant une activité à caractère industriel, commercial ou artisanal et toutes les sociétés ou personnes morales assujetties à l'impôt.